

Prise de parole du CSNPH aux Jeux paralympiques de Paris – 29 août 2024

- Les Jeux paralympiques sont un événement exceptionnel qui couronne tous les 4 ans les efforts et le travail préparatoires des athlètes.
- Les performances des sportives et sportifs de haut niveau sont exceptionnelles et elles doivent être reconnues comme telles.
- C'est pourquoi, après les Jeux paralympiques de 2020, le Belgian Disability Forum avait interpellé le monde politique pour une égalisation des primes accordées aux médaillés aux paralympiques et aux médaillés des jeux olympiques, une question de non-discrimination.
- Pour Paris, c'est désormais le cas !
- Félicitations à toutes les sportives et à tous les sportifs qui seront médaillés d'ici au 8 septembre prochain, et aussi à celles et ceux qualifiés. Sans oublier les équipes d'encadrement des sportifs. Ils sont tous nécessaires, car l'important est et reste de participer !

Et c'est bien la question de la participation qui est un vrai défi en Belgique :

- Il est essentiel que toutes et tous aient la possibilité de pratiquer une activité sportive, au quotidien, de manière accessible, techniquement et financièrement.
- Cela implique de rendre accessibles les infrastructures, mais aussi de faciliter les déplacements entre celles-ci et les lieux de vie ainsi que d'assurer l'accompagnement et chaque fois que nécessaire.
- Mais pour qu'une personne en situation de handicap puisse participer à des activités sportives, il faut qu'elle dispose de l'information nécessaire sur les opportunités et sur les lieux où elles peuvent trouver les aires de jeu qui répondent à ses besoins.

Concrètement, le sport de haut niveau et le sport pour tous sont des alliés objectifs

- Les athlètes qui arrivent à un niveau professionnel ont cru dans leurs capacités sportives
- Actuellement sur 7000 clubs sportifs en Communauté française, seuls 200 sont ouverts aux PSH (ce sont les clubs handisport), soit moins de 3% , alors que du côté de la Région flamande, ce sont 14% des clubs sportifs proposent une offre spécifique pour les athlètes en situation de handicap physique ou intellectuel
- Vous l'aurez compris : des actions concrètes sont encore nécessaires et il n'est plus question de les reporter plus longtemps ; la situation doit s'améliorer de manière urgente.
- Il faut des infrastructures sportives plus accessibles et un encadrement sportif plus compétent, performant et inclusif
- Il faut que le sport adapté soit bien plus subventionné qu'il ne l'est actuellement.

Sans oublier que le sport met en avant des valeurs essentielles pour l'ensemble de notre société : le dépassement de soi, bien sûr, la combativité, évidemment, l'excellence, certainement, mais aussi toute la dimension sociale qu'il entraîne dans son sillage ainsi que l'équilibre mental et physique qu'il aide à développer, source de confiance en soi et de sentiments de respect partagé

En conclusion :

- Les Jeux paralympiques sont un bel exemple de ce que le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées attend de la Belgique en matière d'inclusion. Nous avons assisté et assisterons encore aux performances de personnes talentueuses qui offrent le meilleur d'elles-mêmes. Ces personnes ont pu participer aux Jeux en tant que sportifs à part entière.
- Mais c'est insuffisant : le nombre de clubs sportifs inclusifs est beaucoup trop faible en Belgique et beaucoup d'enfants et adultes en situation de handicap n'ont pas accès à un sport de loisir. Or, la Belgique, en ratifiant la Convention ONU sur les Droits des Personnes handicapées en 2009 et en adaptant sa Constitution en 2021, s'est engagée à réaliser une société inclusive au quotidien.
- Pour qu'ils se concrétisent au niveau sportif, et quels que soient le niveau et la discipline, ces engagements nécessitent une planification et des budgets. A ce titre, le moment est idéal pour conscientiser le « politique », compte tenu de la mise en place des gouvernements dans les entités fédérées.
- Concrètement, une augmentation des moyens accordés à la FEMA et à la Ligue Handisport Francophone pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'à G-sport Vlaanderen pour la Région flamande est une nécessité absolue.
- L'organisation des Jeux paralympiques à Paris a certainement été l'occasion de faire progresser la ville en matière d'accessibilité et d'inclusion. C'est aussi l'opportunité d'identifier les lieux où des efforts qui doivent encore être réalisés. Comme pour toute organisation, l'évaluation finale sera importante pour tracer la voie pour demain. Le Conseil Supérieur National de personnes Handicapées y voit, à nouveau, la force de l'exemple : chaque ville, chaque village doit faire de même lorsqu'une manifestation ou une fête est organisée...
- Et je terminerai sur cette dernière recommandation : pour chaque préparation, veillez à associer les organisations de personnes en situation de handicap et les bureaux d'accessibilité qui connaissent forcément les défis; cette participation est le gage d'un moment réussi et d'une accessibilité pour tous sur le long terme.

Je vous remercie pour votre attention